

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » disponible *via* le lien : <http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

RESEAU 2017- SEMAINE 27

Pour la période du 29 juin au 04 juillet, **58 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre-Val de Loire.

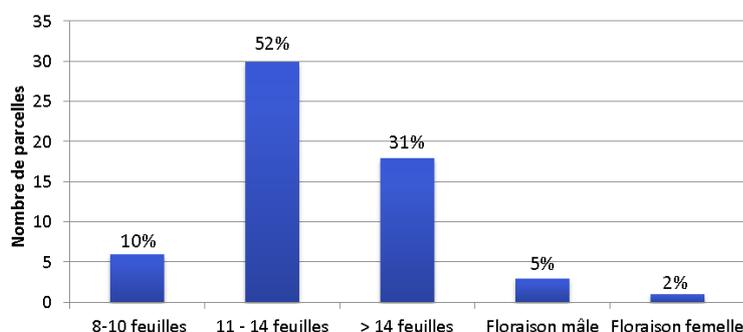
STADES DU MAÏS

[Rappel des stades de sensibilité aux principaux ravageurs et maladies.](#)

La majorité des parcelles a dépassé le **stade 11 feuilles (90%)**. La plus avancée est à floraison femelle (Manthelan – 37) et les plus tardives sont à 9 feuilles (Coings – 36).

La répartition géographique de ces stades est présentée en Annexe ([Stades des parcelles référencées en semaine 27](#)).

Stade des parcelles de maïs observées
Semaine 27



PYRALES

Suivi des vols

Cette semaine, sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, **53 pièges** ont été relevés pour un total de **414 pyrales** capturées, soit une moyenne de **7,8 papillons/piège** (cf [carte présentant les relevés des pièges pyrale de la semaine 27 en annexe](#)).

L'intensité des vols est variable selon les secteurs (graphique ci-après) :

Beauce et Perche : **9,5 papillons/piège.**

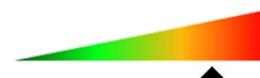
En Champagne berrichonne : **7,5 papillons/piège.**

Dans le Gâtinais : **5,2 papillons/piège.**

En Sologne - Val de Loire : **7,8 papillons/piège.**

En Touraine : **5,7 papillons/piège.**

Niveau de risque :

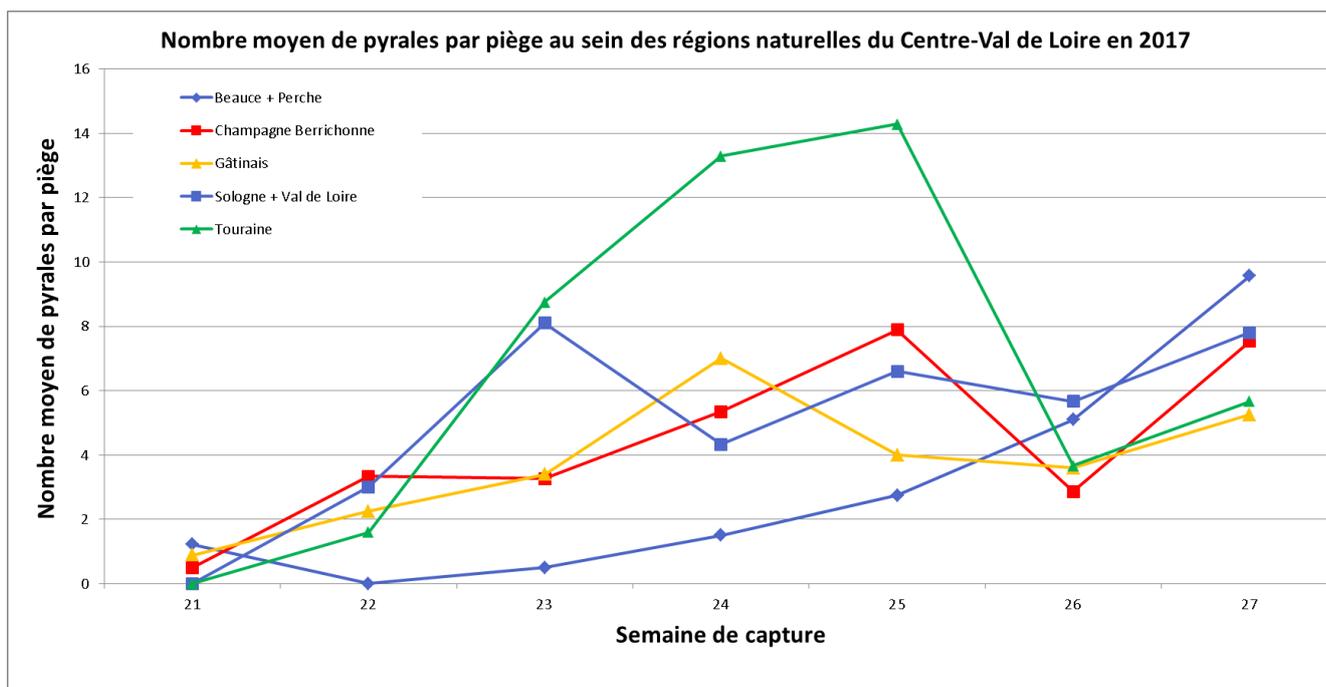


Pyrale adulte

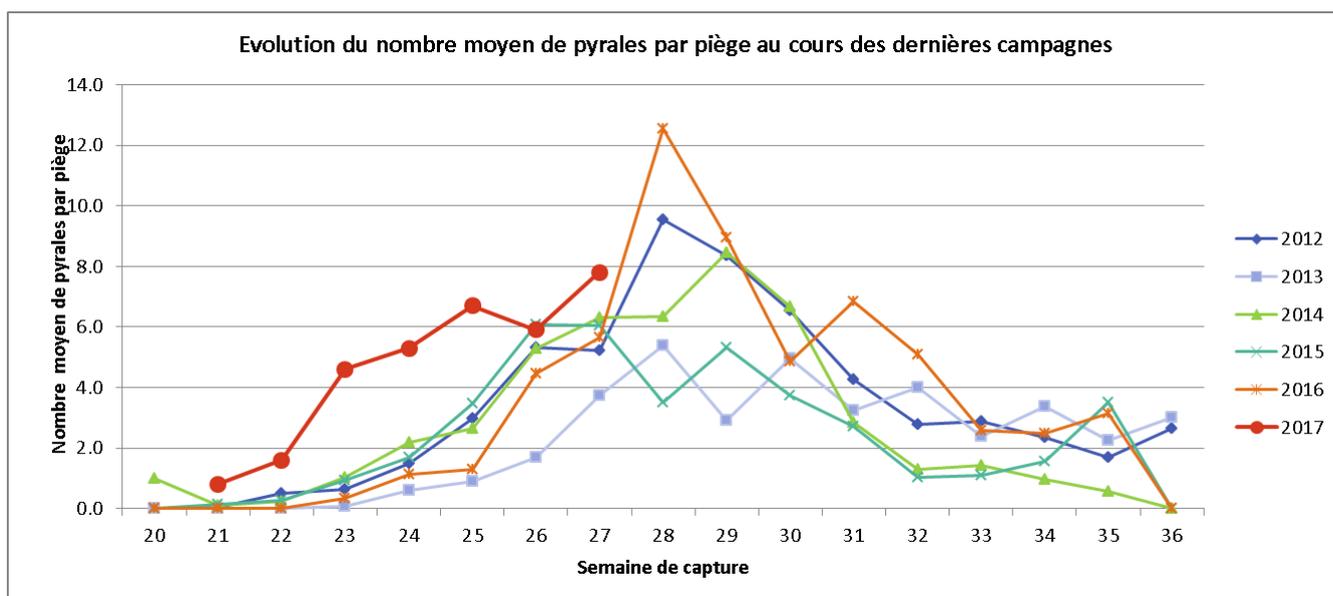
Bulletin rédigé par ARVALIS - Institut du végétal avec la participation de la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRIDIS LEPLATRE SA, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREA, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, EARL GENI, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, SA LEPLATRE, UCATA, VE OPS

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.



Après l'accalmie de la semaine dernière, on observe une recrudescence du vol des pyrales sur l'ensemble des secteurs de la région.



Au niveau régional, la dynamique de vol pour cette campagne poursuit sa progression et la moyenne des captures est nettement supérieure à celle observée les années précédentes.

Des pontes de pyrales ont été signalées sur 5 parcelles :

Département	Nombre de (sur 100 pieds)				
	Nouvelles pontes	Total de pontes	Stade tête noire	Eclores	Parasitées
18		1	1		
28		2		1	
37		2			2
41		6		1	

Des dégâts de pyrales sont signalés dans 14 parcelles :

Département	Commune	% plantes avec limbes en coup de fusil	% plantes attaquées
18	SAINTE-SOLANGE	7	
18	VILLENEUVE-SUR-CHER	1	
36	JEU-LES-BOIS	1	
36	COINGS	1	
36	SAINTE-FAUSTE	3	
37	LA CELLE-SAINT-AVANT		22
37	NOYANT-DE-TOURAINES		38
41	SAVIGNY-SUR-BRAYE	2	
41	MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	1	
41	COURBOUZON	10	
45	FEROLLES	16	
45	BACCON	2	2
45	VENNECY	2	
45	BUCY-SAINT-LIPHARD	1	

Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrales, en complément des relevés de piégeages. **En raison du rafraichissement observé la semaine dernière, l'avance régionale à la médiane trentenaire s'est légèrement atténuée (+108°C.jours en moyenne) mais devrait repartir à la hausse dans les prochains jours** (cf. [Sommes de températures \(base 10 depuis 01/01/2017\)](#)).

SESAMIE

Aucune capture de **sésamie** (*Sésamia nonagrioides*) n'est signalée cette semaine.



Crédit photo :
ARVALIS - Institut du végétal

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

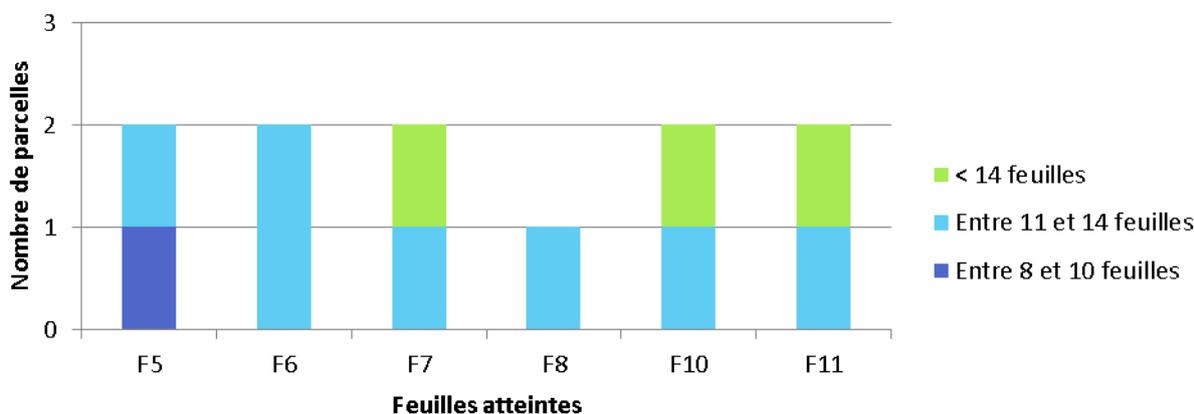
CICADELLE VERTE

La présence de **cicadelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 17 parcelles et les symptômes sont observés de la 5^{ème} à la 11^{ème} feuille. Les adultes et les larves réalisent des punctuations blanches (dues aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes qui peuvent provoquer le dessèchement des feuilles. **La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.** Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

Dégâts dus à la cicadelle : feuille atteinte en fonction du stade observé



PUCERONS

Metopolophium dirrhodum :

9 signalements sur l'ensemble des départements dont 1 avec jusqu'à 100 pucerons par plante. **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint mais le risque augmente et la vigilance doit être maintenue.**

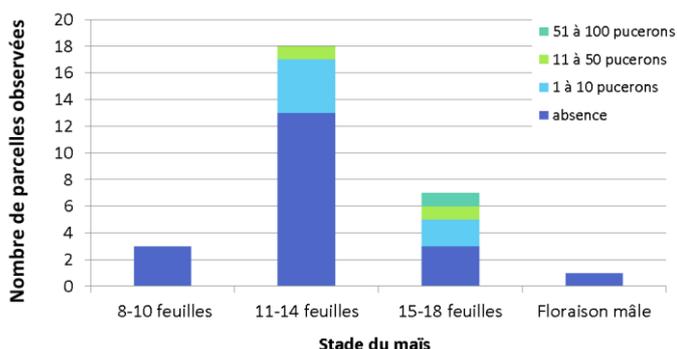


Sitobion avenae :

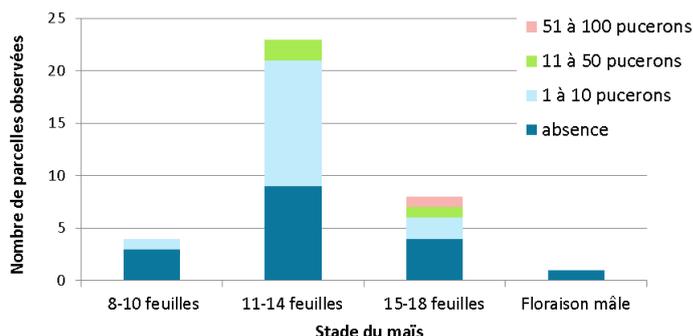
19 parcelles signalées sur l'ensemble des départements dont 1 avec jusqu'à 100 pucerons par plante. **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**



Nombre de *Metopolophium d.* sur plante en fonction du stade du maïs - Semaine 27



Nombre de *Sitobion a.* sur plante en fonction du stade du maïs - Semaine 27



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.



ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante <p>Observez la face inférieure des feuilles</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

AUXILIAIRES

Les auxiliaires et parasites de pucerons peuvent être présents naturellement dans les parcelles et limiter les populations de pucerons. **12 parcelles ont fait l'objet d'une observation concernant la présence d'auxiliaires.** Les populations d'auxiliaires ainsi que leur activité sont de plus en plus importantes et variées.

Auxiliaires	% plantes	Nb de parcelles	Départements
Coccinelles - adultes	10%	9	18, 36, 37 et 45
Coccinelles - larves	15%	4	18 et 45
Micro hymenoptères parasitoïdes des lépidoptères	0%	0	pas d'observation de l'auxiliaire
Chrysopes - Œufs	30%	4	45
Chrysopes - Larves	5%	3	18 et 45
Syrphes - Larves et pupes	1%	1	18
% de pucerons parasités	10%	7	18, 37 et 45

Auxiliaires	<p>Larve de syrphe : <i>Episyrphus balteatus</i></p> 	<p>Larve de syrphe : <i>Sphaerophoria scripta</i></p> 
	<p>Larve de chrysope</p> 	<p>Larve de coccinelle</p> 
Parasites	<p>Momie de puceron parasité par <i>Diaeretiella rapae</i></p> 	<p>Puceron parasité par un Praon</p> 

Crédits photos : Arvalis-Institut du Végétal

AUTRES OBSERVATIONS

Présence de **petites altises** toujours signalée dans le 37.

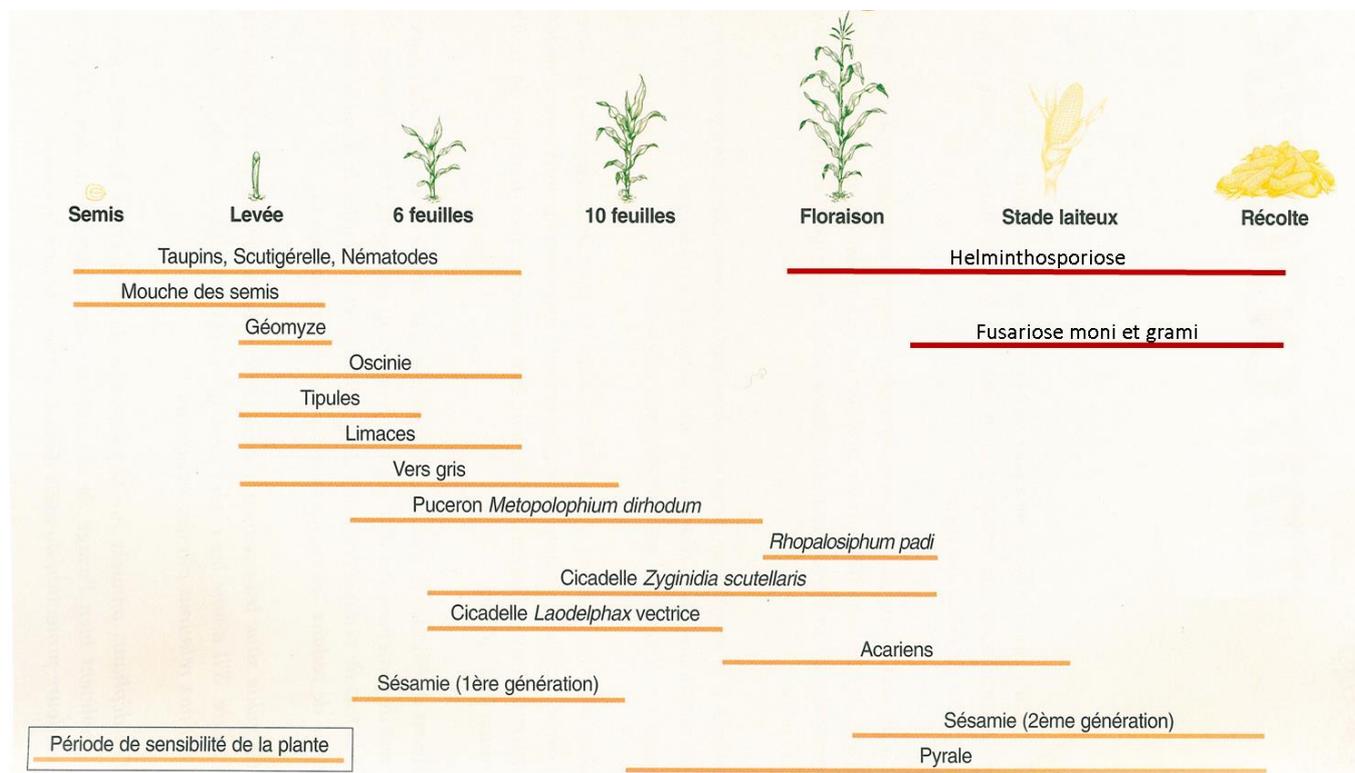
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

Annexes

RAPPEL DES STADES DE SENSIBILITE AUX PRINCIPAUX RAVAGEURS ET PRINCIPALES MALADIES



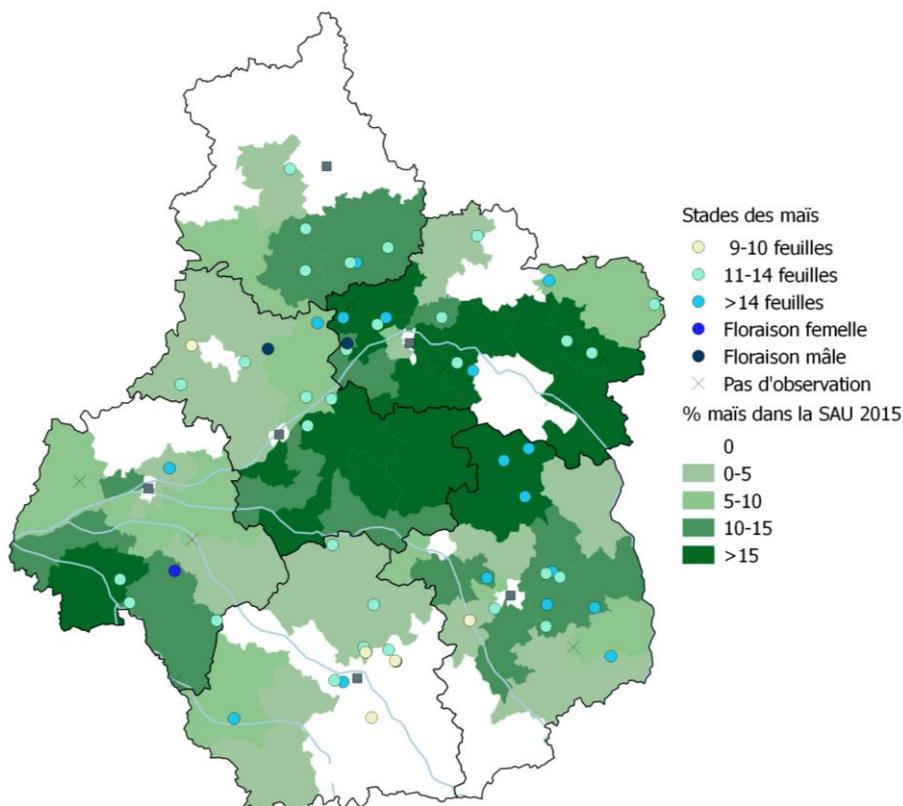
Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

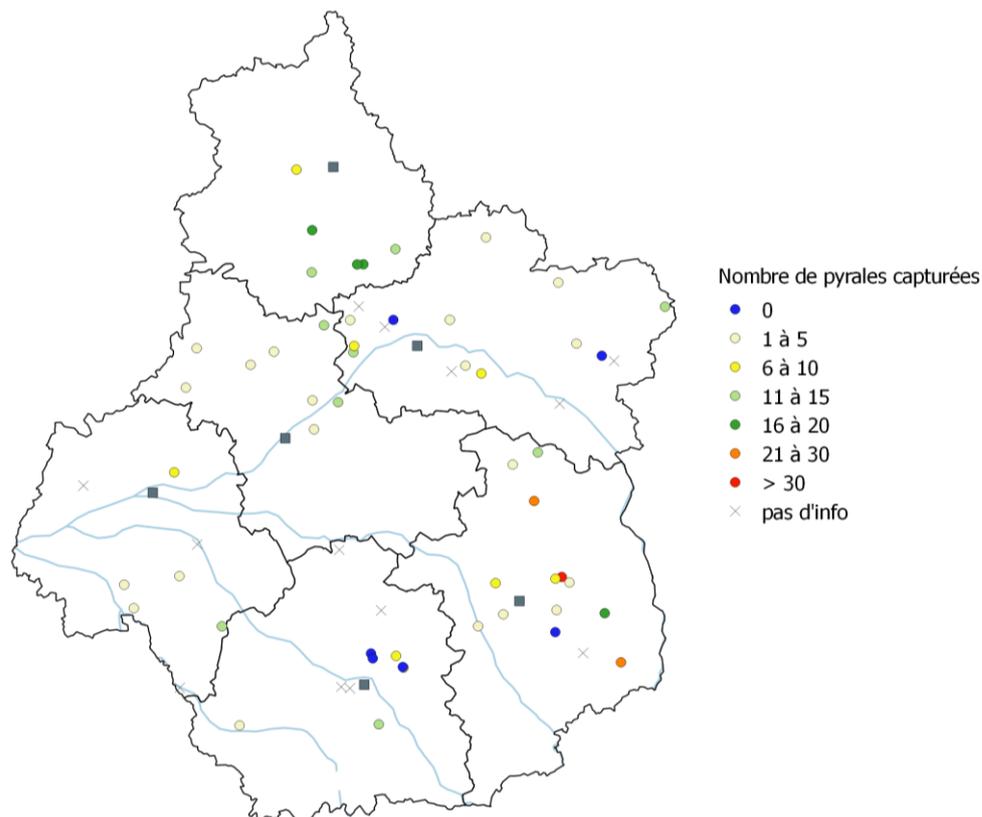
STADES DES PARCELLES REFERENCIEES EN SEMAINE 27



Retour

[Stades des maïs](#)

RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE EN SEMAINE 27



Retour

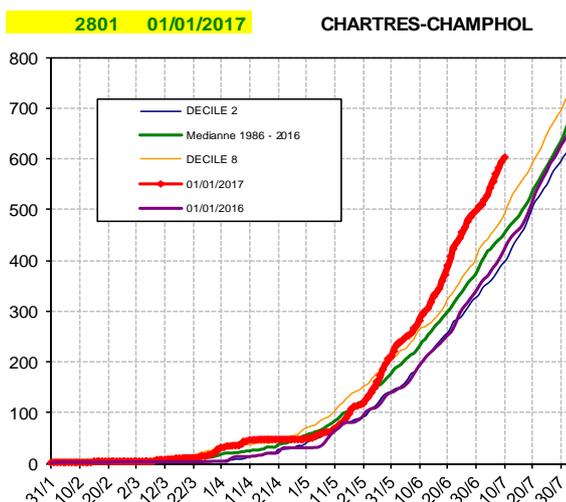
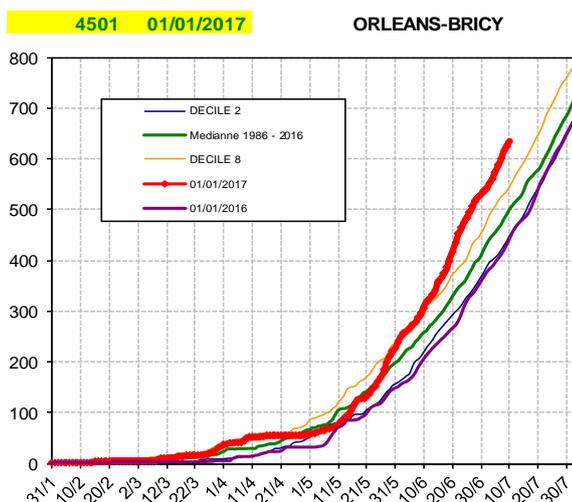
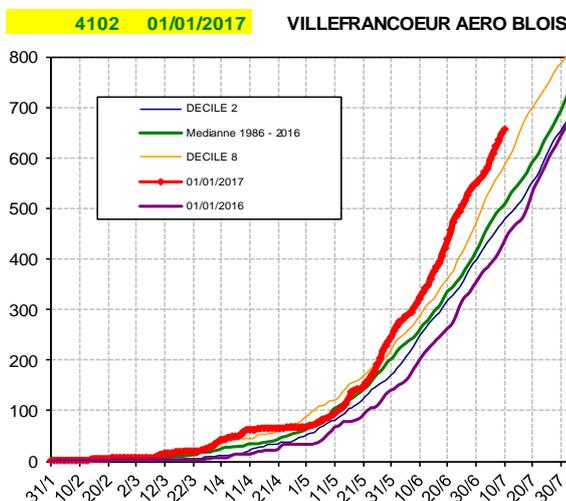
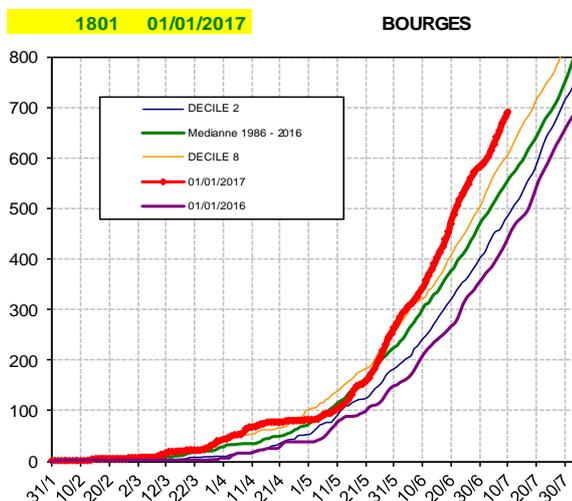
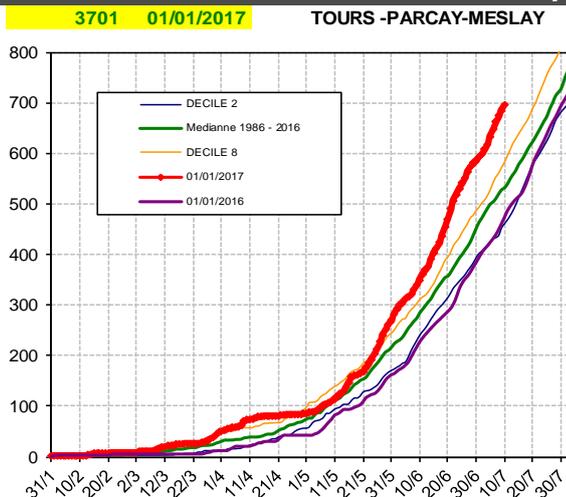
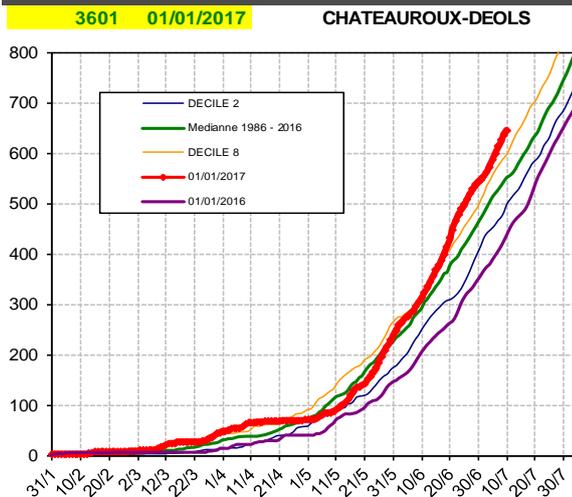
[Pyrales](#)

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2017)



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France



[Indications climatiques](#)

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.